Ami du Clergé du 1er juillet 1937

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Pour la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. — Conditions et avantages du scapulaire, 321.
Le mot du Pasteur. — XXXVI. *8e Dim. après la Pentecôte :* **Que faire le dimanche ? (suite), 322.**
Les Saints Patrons. — *S. Jérôme Emilien, Patron des orphelins et de la jeunesse abandonnée :* **Son dévouement pour les orphelins, 324. —** *S. Victor de Marseille, Patron des meuniers :* **Le glorieux athlète de la foi, 325.**
Pour une Adoration perpétuelle. — V. L'Eucharistie, vie du chrétien, 327.
Heure Sainte, 328.
Allocutions de mariage. — VI. Au mariage d'une sœur, 331.
Allocutions pour des funérailles. — *Pour celles d'un aumônier de religieuses :* **Une vie de prière, 334.**
En lisant. — La beauté du culte catholique (Diderot), 336.

POUR LA FETE DE N.-D. DU MONT CARMEL

CONDITIONS ET AVANTAGES DU SCAPULAIRE

Mes frères,

Chaque année, à pareil jour, nous avons la joie de vous entretenir d'une dévotion particulière : la dévotion au scapulaire du Mont-Carmel. Il semble à première vue superflu de revenir sur un sujet si souvent traité ; mais comme en cette matière il est facile d'avoir des notions soit incomplètes, soit inexactes, je vous rappellerai les avantages de cette dévotion et les conditions nécessaires pour en bénéficier.

I

La dévotion au scapulaire du Mont-Carmel, de tous le plus connu et le plus répandu, doit son origine à la célèbre apparition de la Mère de Dieu dont fut favorisé le B. Simon Stock, général des Carmes en Occident, le 16 juillet 1251, à Cambridge en Angleterre. La Ste Vierge se manifesta à ce grand saint, qui ne cessait depuis longtemps d'implorer sa protection pour son Ordre, et, lui présentant un scapulaire qu'elle tenait dans ses mains, elle lui dit : « Reçois, mon cher fils, ce scapulaire de ton Ordre, comme la livrée de ma confrérie. C'est la marque du privilège que j'ai obtenu pour toi et pour tous les enfants du Carmel. Celui qui mourra revêtu de cet habit, sera préservé des feux éternels. C'est un signe de salut, une sauvegarde dans les périls, un gage de paix et d'alliance éternelle. »

Le pape Benoît XIV déclare qu'il croit très volontiers à la vision du B. Simon comme à un fait certain, et qu'à son avis tout le monde peut la regarder comme véritable. Nous adoptons donc la pieuse croyance d'après laquelle, conformément à cette révélation privée, ceux qui ont le bonheur de mourir revêtus de ce scapulaire sont préservés des flammes de l'enfer. Nous croyons en effet que Marie, pour tenir sa promesse, puisera pour eux dans les trésors divins dont elle est la dépositaire, les grâces nécessaires à leur persévérance dans la justice, ou à leur sincère conversion.

Il va sans dire que celui-là n'aurait nul droit à cette grâce qui, se confiant avec présomption dans la promesse de la Vierge, s'abandonnerait à tous les vices, et refuserait obstinément, jusque sur son lit de mort, les secours de l'Eglise. Le pécheur qui d'un cœur impénitent repousse les grâces offertes par Marie, rend vaines les intentions bienveillantes de la Mère de miséricorde : cent scapulaires ne l'arracheront pas à la perdition éternelle. Au contraire, s'il a quelque désir de sauver son âme, il n'invoquera pas en vain Celle dont il porte les livrées. Marie l'a prouvé en maintes circonstances. Que de pécheurs — revêtus du scapulaire — ont obtenu, jusque dans les bras de la mort, la grâce de sauver leur âme ! D'autres, au contraire, pour s'être abandonnés à la présomption et à l'impénitence, se sont vus, avant de mourir, privés ou dépouillés, parfois d'une manière frappante, du saint habit de la Vierge du Carmel !

De grands théologiens ont réfuté les objections qu'on a coutume de faire contre cette promesse. Je me contenterai de répéter ici une remarque générale du saint cardinal Bellarmin : « Souvent, dit-il, la Sainte Ecriture attribue à différents moyens la force de justifier une âme, non pas qu'ils puissent à eux seuls sauver quelqu'un, mais parce qu'ils ont la force de contribuer à la justification et à la vie éternelle, pourvu qu'ils soient accompagnés des autres moyens de salut, comme sont la foi, l'espérance, l'état de grâce, l'observation des commandements. » Aussi, dit Benoît XIV, « dans la révélation du B. Simon on ne lit pas que celui qui aura porté le scapulaire sera par là-même, par cela seul, préservé du feu de l'enfer, sans qu'il ait jamais fait autre chose. Il faut des bonnes œuvres pour le salut, il faut la persévérance dans le bien. Et S. Simon Stock lui-même disait après l'apôtre S. Paul : « Efforcez-vous d'assurer votre vocation par la pratique des bonnes œuvres. »

A ce premier privilège, accordé à ceux qui portent dévotement le scapulaire, Marie en ajouta un second : leur prompte délivrance des flammes du Purgatoire. Benoît XIV prend encore en main la défense de ce privilège contre les critiques des téméraires ; il veut que les fidèles s'en tiennent au décret que publia le 20 janvier 1613 la S. Inquisition Romaine par ordre de Paul V. En voici la traduction : « Il est permis aux Pères Carmes de prêcher que les fidèles peuvent admettre la pieuse croyance du secours accordé après leur mort aux religieux et confrères de l'association de N.-D. du Mont-Carmel. Il est permis, en effet, de croire que la Ste Vierge aidera les âmes des religieux et confrères morts en état de grâce, pourvu qu'ils aient porté pendant leur vie le scapulaire, gardé la chasteté de leur état, et récité le saint office, ou, s'ils ne savent pas lire, pourvu qu'ils aient observé les jeûnes de l'Eglise et se soient abstenus de manger de la viande le mercredi et le samedi (à moins que la fête de Noël ne tombe un de ces jours). Les prières continuelles de Marie, ses pieux suffrages, ses mérites et sa spéciale protection, leur sont assurés après leur mort, surtout le samedi, qui est le jour consacré par l'Eglise à la T. S. Vierge. »

A ces privilèges promis aux porteurs du scapulaire, l'Eglise a ajouté une certaine quantité d'indulgences. — D'abord des indulgences plénières à gagner

aux conditions ordinaires (c'est-à-dire : confession, communion, prières aux intentions du Souverain Pontife) : 1° au jour où, par la réception du scapulaire, on entre dans la confrérie ; 2° à la fête de N.-D. du Mont Carmel ou le dimanche suivant, selon l'usage du lieu où l'on demeure ; 3° à l'article de la mort, pourvu qu'après s'être confessé et avoir communié, on invoque dévotement de bouche, si c'est possible, ou au moins de cœur, le saint nom de Jésus.

Parmi les indulgences partielles, les plus faciles à gagner sont celles-ci : 3 ans et 3 quarantaines à toutes les fêtes de la Ste Vierge célébrées par toute l'Eglise, pourvu que confessés, ils prient aux intentions accoutumées et communient ; 100 jours chaque fois qu'ils accomplissent une œuvre de piété ou de charité, comme accompagner au cimetière le corps d'un défunt, soulager les nécessiteux, réconcilier des ennemis, instruire les ignorants des vérités de la foi, etc. Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du **Purgatoire.**

II

Pour avoir part à tous ces avantages, quelles conditions faut-il observer ?

1° Pour ce qui est du second privilège dont j'ai parlé, la prompte délivrance des flammes du Purgatoire, je n'ajoute rien à ce que j'ai dit, sinon que la difficulté des conditions exigées par le décret cité ne rend pas ce privilège d'un accès commode à l'ensemble du peuple chrétien.

2° Il en va autrement du premier privilège : la préservation de l'enfer. Pour y avoir droit, il faut :

a) Appartenir à la confrérie de N.-D. du Mont Carmel. Ce scapulaire est en effet l'un de ceux que l'on ne peut recevoir qu'en entrant dans une confrérie. Celui donc qui se fait imposer ce scapulaire et veut participer à ses privilèges doit devenir membre de la confrérie de N.-D. du Mont Carmel. En pratique, ce point ne souffre pas de difficulté, car l'admission se fait par le prêtre qui a le pouvoir spécial de bénir et d'imposer le scapulaire : il prend les noms des récipiendaires et les inscrit sur le registre, s'il y a une confrérie dans la localité, ou les envoie à un couvent du Carmel.

b) Il faut porter constamment le scapulaire de la manière prescrite. Le petit scapulaire du Carmel se compose de deux morceaux de laine de couleur brune ou noire, reliés ensemble par deux cordons qui peuvent être d'une étoffe quelconque et de n'importe quelle couleur.

Ce scapulaire doit être porté de telle sorte que les deux morceaux de drap soient séparés et tombent, l'un sur la poitrine, l'autre sur le dos. On ne peut donc pas conserver le scapulaire dans sa poche, ou le faire attacher à un vêtement. La raison est que ce saint habit, remplaçant le grand scapulaire des religieux, doit être porté comme lui. Mais on peut indifféremment le porter par dessus ou par dessous les habits.

On doit, ai-je dit, le porter constamment, et le jour et la nuit, dans l'état de santé comme dans la maladie, et surtout à l'heure de la mort. On a donc tort de le quitter parce qu'on le trouve gênant, par exemple, ou pour un autre motif semblable, car, si on restait une journée entière sans le porter, on ne gagnerait pas les indulgences ce jour-là. En cas de nécessité, on peut cependant le quitter sans préjudice pour un temps restreint.

Quand un scapulaire est usé ou perdu, il faut le remplacer au plus tôt par un autre de même espèce; le premier seul a besoin d'être bénit et imposé par un prêtre autorisé. Le scapulaire détérioré doit être de préférence mis au feu.

Si, après avoir reçu régulièrement un scapulaire, on avait cessé de le porter, même pendant un temps considérable, soit par négligence, soit par un motif semblable, il ne serait pas nécessaire de se le faire imposer une seconde fois, il suffirait de le reprendre et de le porter. Si cependant on l'avait quitté par mépris ou par impiété, et qu'on se fût ainsi retranché soi-même de la confrérie, il faudrait de nouveau le recevoir et se faire inscrire, comme la première fois, pour avoir droit aux privilèges du scapulaire.

Aucune prière spéciale n'est prescrite aux membres de la confrérie du Mont Carmel. Ceci soit dit pour rassurer les personnes scrupuleuses qui auraient là-dessus quelques inquiétudes.

J'ajoute enfin que le scapulaire peut être remplacé par une médaille-scapulaire, bénite spécialement par un prêtre ayant ce pouvoir, et représentant d'un côté l'image du Sauveur avec son Sacré Cœur et de l'autre une image quelconque de la Mère de Dieu. Mais il faut, au préalable, avoir reçu l'imposition du scapulaire proprement dit, en la cérémonie de l'admission. Quand, au lieu de la première médaille bénite, on en prendra une nouvelle, celle-ci devra toujours être bénite.

Le port du scapulaire suppose toujours, chez le fidèle qui a accepté cet insigne, non pas une dévotion de surface ou superstitieuse, mais une piété véritable et une confiance réelle en la T. S. Vierge. Que tous ceux qui tiennent à se faire agréger à cette confrérie apportent donc cette disposition, et que tous ceux qui en font déjà partie ravivent dans leur cœur cette même disposition en la fête que nous célébrons aujourd'hui, afin de mériter les faveurs précieuses promises par Marie à ses dévots serviteurs. Ainsi soit-il.

LE MOT DU PASTEUR

XXXVI

8e Dimanche après la Pentecôte

QUE FAIRE LE DIMANCHE ? *(suite)*

Mes frères,

Le dimanche, vous avez assisté à la messe de paroisse. Cela fait, le dimanche n'est qu'à sa première moitié, la seconde reste. Alors, après le repas de midi, tout aussi frugal peut-être, mais sûrement mieux apprêté qu'aux jours précédents, qu'allez-vous faire ? Si vous êtes un vrai chrétien, voici ce que vous ferez : vous viendrez aux vêpres. Pourquoi ? Parce que c'est le désir de Dieu et l'utilité de votre âme.

I. — *Le désir de Dieu*

Dieu, en établissant le 3e commandement, a voulu que nous nous reposions du travail afin de faire vivre notre âme, c'est-à-dire de la sanctifier. Et sa volonté, il l'a exprimée dans un ordre précis : « Souviens-toi de sanctifier le dimanche. » (Ex., xx, 8). Même, il l'a renouvelée en des termes qui l'éclairent et la fortifient encore, quand il dit : « Gardez mon dimanche, car il doit être saint pour vous. » (Ex., XXXI, 14). *Saint* : cela signifie qu'il doit être

consacré au culte de Dieu et à notre sanctification. Et il s'agit non d'une portion du dimanche, mais du dimanche tout entier : les paroles divines n'autorisent aucune diminution du précepte.

La raison pareillement. En effet, ce précepte concerne directement l'honneur dû à Dieu et le salut de notre âme. Or c'est là l'œuvre par excellence de notre vie, l'œuvre uniquement nécessaire, l'œuvre seule explicative de notre existence. « Pourquoi Dieu nous a-t-il créés ? » lisons-nous dans le catéchisme. « Dieu nous a créés pour le connaître, l'aimer, le servir dans cette vie, et le glorifier dans l'autre. »

Dès lors, Dieu nous aurait-il ordonné de lui consacrer non seulement toutes les heures du dimanche, mais plusieurs jours de la semaine, personne n'aurait le droit de récuser son précepte. Or, ce n'est pas de la sorte que Dieu a agi. Il nous a laissé pour les affaires de la terre les six grands jours de la semaine ; il n'a réservé que le dimanche pour nos affaires du ciel. Quelle sévérité trouvez-vous dans ce commandement ? Aucune. Il n'y a de fautif que l'indifférence avec laquelle nous refusons d'accomplir tout le précepte dominical, en d'autres termes, d'assister aux offices : à la messe et aux vêpres.

Assurément, l'assistance aux vêpres n'est pas obligatoire sous peine de péché mortel, l'Eglise n'a pas cru devoir l'imposer dans ce sens. Néanmoins, une obligation morale reste : celle de ne pas mesurer avarement son obéissance à Dieu.

C'est pourquoi l'Eglise, interprète autorisée du désir de Dieu, nous demande de sanctifier la seconde moitié du dimanche par l'assistance aux vêpres. Car elle a remarqué que la Sainte Ecriture fait souvent mention du sacrifice du soir ; que le peuple d'Israël offrait, dans le temple de Jérusalem, deux principaux sacrifices de louanges et d'actions de grâces : l'un aux premières, l'autre aux dernières heures du jour. Et cette tradition du passé, elle a reçu de Jésus-Christ et des Apôtres l'exemple et l'ordre de la garder en la perfectionnant. Au vrai, les *Constitutions apostoliques*, qui remontent aux origines mêmes du catholicisme, prescrivaient aux premiers chrétiens de se réunir deux fois par jour, le matin et le soir, pour chanter les psaumes et réciter des prières dans le temple du Seigneur.

Depuis ces âges lointains, papes, évêques, prédicateurs, n'ont cessé d'exhorter instamment les fidèles à regarder les vêpres comme la partie complétant la sanctification du dimanche, et à les préférer à d'autres exercices pieux. « Ce n'est pas sans une vive douleur que nous voyons avec quelle facilité des personnes, même pieuses, se dispensent des vêpres de leur paroisse... Nous croirions avoir puissamment travaillé au bien de vos âmes, si nos pressantes exhortations avaient pour résultat de vous ramener à une pratique consacrée par tous les siècles chrétiens et qu'un nombre trop considérable de fidèles ne craignent pas de négliger aujourd'hui, au grand détriment de leur vie religieuse et morale. » Ainsi parlait Mgr Freppel.

Assistez donc régulièrement aux vêpres du dimanche. Aucune prière, aucune lecture, aucune œuvre de dévotion de votre goût et de votre choix, ne peut avoir le mérite, comme les vêpres, de satisfaire généreusement le désir de Dieu.

Au surplus, l'assistance aux vêpres est pour votre âme d'une indéniable utilité.

II. — *L'utilité de votre âme*

Je me souviens de ce trait concernant Lénine. Peu de temps avant sa mort, il s'entretenait avec un prêtre catholique qui avait été son ami, et il lui faisait cette prédiction : « D'ici cent ans, il n'y aura plus qu'une forme de gouvernement, la nôtre, et une religion, la religion catholique... La force de ton Eglise est morale et sans oppression et l'humanité a besoin de l'une et de l'autre force. »

Aussi, m. f., ce qui importe, en ces temps calamiteux que nous traversons, c'est que vous manifestiez votre religion, que vous la réappreniez et la réalisiez dans votre vie. Car, de toutes parts, on s'ingénie à la chasser des consciences, de la famille, de la société, pour placer finalement le genre humain comme un troupeau de bétail sous le bâton de quelques tyrans affranchis de toutes attaches avec Dieu, créant à volonté, par leurs lois, le juste et l'injuste.

Or, l'office des vêpres est un des moyens d'approvisionner votre âme de ces énergies divines indispensables pour faire échec aux doctrines révolutionnaires. En effet, les vêpres se recommandent par le choix des prières qui les composent : prières admirables, comme tissées par le Saint-Esprit, excellemment appropriées à vos besoins. Dans le *Dixit Dominus* elles vous parlent de Dieu, de ses humiliations suivies de son règne glorieux ; dans le *Confitebor*, des actions de grâces que l'homme adresse au Seigneur pour les bienfaits dont il en est comblé ; dans le *Beatus*, du bonheur des justes : « Heureux l'homme qui craint le Seigneur, qui met ses délices dans ses commandements... Sa mémoire ne périra jamais » ; dans le *Laudate pueri*, de la bonté exquise du Dieu infiniment grand, infiniment parfait envers l'homme, si petit, si misérable; dans l'*In exitu Israël*, de Dieu protecteur et appui du peuple d'Israël ; dans le *Magnificat*, qui termine la chaîne des chants sacrés, de la reconnaissance et de l'amour de la Sainte Vierge, ravie dans l'extase du bonheur, se plaisant à répandre la surabondance de joie dont son âme est enivrée, exaltant la justice d'En-haut contre les puissants de ce monde et la bienveillance divine pour les humbles, les miséreux.

Après ces cantiques, qui engendrent dans l'âme des élans vers Dieu, des frissons de crainte, des tressaillements d'espérance, le prêtre fait monter vers le ciel, dans une oraison, la prière de tous ; et chacun ayant reçu la bénédiction du St-Sacrement, se retire, comprenant mieux que le tout de l'homme ici-bas, c'est de marcher avec une énergie toujours renouvelée vers ses glorieuses destinées.

Maintenant, m. f., vous rendez-vous compte de l'utilité des vêpres pour votre âme ? Oh ! que Dieu aime les vêpres réunissant les fidèles de toute une paroisse, pour chanter ses louanges dans l'église, avec l'Eglise, et comme l'Eglise ! Comment résisterait-il à une prière qu'inspire non pas une préférence personnelle, mais son bon plaisir divin ? à une prière qui édifie, qui attire, qui élève, qui fortifie les âmes et constitue ainsi un véritable apostolat d'où naissent les surnaturelles victoires ? à une prière qui n'est autre que la prière officielle de l'Eglise, la prière même de l'Esprit-Saint qui supplie en elle par des gémissements inénarrables ?

M. f., assistez aux vêpres : c'est le désir de Dieu, l'utilité de votre âme.

* *

Et je conclus en vous redisant : « Souvenez-vous de sanctifier le dimanche » : c'est le jour de Dieu, c'est le jour de votre âme.

Souvenez-vous que Dieu a fait de la sanctification du dimanche une loi capitale. Souvenez-vous qu'il a placé cette loi sous la garde de terribles sanctions. Souvenez-vous que, d'après l'ordre divin, ce n'est pas une partie du dimanche qui doit être sanctifiée, mais tout le dimanche. « Pas de dimanche chrétien, pas de religion ; pas de religion, pas de morale ; pas de morale, pas de famille, pas de société, pas de ciel. »

LES SAINTS PATRONS

S. Jérôme Emilien,
Patron des orphelins et de la jeunesse abandonnée
(20 juillet)

SON DÉVOUEMENT POUR LES ORPHELINS

Mes frères,

Au lendemain de la guerre de 1914-1918, qui avait multiplié dans le monde entier les orphelins, les privant de leurs pères restés sur les champs de bataille, et à l'occasion du quatrième centenaire de la fondation de son Ordre, le Supérieur général des Clercs réguliers des Somasques adressait au Souverain Pontife une supplique qui était appuyée par de nombreux évêques. Il demandait à Pie XI de vouloir bien établir et proclamer Patron et protecteur universel des orphelins le fondateur de son Ordre, S. Jérôme Emilien, qui avait créé les premiers orphelinats et que la sainte liturgie, dans la collecte de sa fête, appelle « le père et le protecteur des orphelins. »

Le Souverain Pontife daigna agréer cette requête, et après en avoir référé à la S. C. des Rites, le 14 mars 1928 il proclamait S. Jérôme Emilien Patron de tous les orphelins et de toute la jeunesse abandonnée.

I

Dieu aime les enfants, et dans la Sainte Ecriture il montre une sollicitude particulière pour ceux qui ont eu le malheur de perdre leurs parents. « *Tibi derelictus est pauper, orphano tu eris adjutor,* vous serez l'appui de l'orphelin, » nous dit-il à tous par la bouche du Psalmiste (IX, 38). Docile à cette recommandation, l'Eglise s'est de tout temps montrée une mère très aimante pour ceux qui n'ont plus la leur, et nombreux sont, dans tous les pays chrétiens, les saints qui sous son inspiration se sont dévoués aux orphelins et continuent de les secourir par l'entremise des Instituts qu'ils ont fondés. Mais, comme le fait remarquer la supplique dont je viens de parler, S. Jérôme Emilien est le premier qui ait établi des maisons pour recueillir les enfants privés de père et de mère, et on peut dire que ceux qui en ont fondé après lui n'ont fait qu'imiter son exemple.

S. Jérôme Emilien naquit à Venise en 1481, d'Ange Emiliani et d'Eléonore Moricini, tous deux de noble origine. Docile, d'abord, aux leçons de vertus qu'il reçut dans son enfance, il les oublia dans le milieu militaire où il s'engagea dès l'âge de 15 ans, malgré les pleurs de sa mère devenue veuve et dont il était le soutien. Heureusement, Dieu qui non seulement voulait son salut, mais opérer par lui de grandes choses, le ramena à lui par l'adversité.

Il avait 27 ans quand le Sénat de Venise, en guerre avec les Allemands, lui confia la défense de Castelnovo, lâchement abandonné par le gouverneur. Jérôme fit l'impossible pour sauver cette place forte, mais l'ennemi l'emporta, passa au fil de l'épée la garnison, et son chef Jérôme fut jeté en prison, les fers aux pieds. Il y endura de telles privations et de telles avanies qu'il finit par rentrer en lui-même. Se souvenant de Notre-Dame de Trévise, il l'invoqua dans sa détresse, lui promettant de se convertir et de publier sa gloire si elle lui obtenait sa délivrance. Marie écouta sa prière, et lui-même tint sa promesse en déposant le fardeau de ses fautes aux pieds d'un confesseur, en même temps que les chaînes dont on l'avait chargé au pied de l'autel de la Vierge.

Quand la paix fut signée et que les villes prises par l'ennemi eurent été rendues à la République de Venise, Jérôme fut nommé podestat, c'est-à-dire chef de la justice, dans celle qu'il avait si vaillamment défendue. Mais il n'exerça pas longtemps cet emploi ; la mort de son frère ayant rendu ses neveux orphelins, il prit soin d'eux avec un grand dévouement et commença ainsi dans sa propre famille le ministère de charité dont il allait faire le but de toute sa vie.

En même temps, il renonça au monde, à ses honneurs et à toutes ses aises, et afin d'expier ses fautes passées, il se mit à mener une vie de pénitence et toute consacrée aux bonnes œuvres. Une famine survenue en 1528 désolait l'Italie et Venise en particulier ; alors notre saint vendit jusqu'à ses meubles pour nourrir les malheureux qui affluaient à Venise de toute la région ; sa maison devint comme un hôpital où il les reçut et leur procura tous les secours en son pouvoir. Comme presque toujours en pareil cas, la misère occasionna des maladies contagieuses qui firent beaucoup de victimes, et notre saint faillit être du nombre. De nouveau il eut recours à Dieu, lui promettant de mener une vie plus sainte encore, s'il voulait bien lui rendre la santé. Dieu le guérit, et cette fois encore Jérôme va magnifiquement tenir sa promesse.

II

Par suite des nombreux décès occasionnés par la famine et les épidémies, beaucoup d'enfants étaient devenus orphelins. Restés sans guides, sans ressources, ils se livraient à la mendicité et grandissaient exposés à tous les vices. Jérôme résolut de leur consacrer sa vie et sa fortune. Ayant disposé une maison pour les recevoir, il se mit à parcourir les rues pour les recueillir et les y amener. Ceux qui étaient en âge de travailler, il les plaçait chez des maîtres sérieux qui leur apprenaient leur métier, et il payait leur apprentissage en attendant qu'ils fussent capables de gagner leur vie. Quant à ceux qu'il gardait chez lui, il mettait tout son soin à les élever chrétiennement. Le matin, ils récitaient la prière en commun, assistaient à la messe ; puis il leur apprenait à lire et à travailler, ayant soin de mêler au travail manuel des lectures édifiantes, des cantiques et des prières, en particulier celle du Saint Rosaire. Deux fois par jour il leur faisait le catéchisme et chaque mois ils devaient se confesser. Quelle n'était pas l'émotion des habitants de Venise, lorsqu'ils voyaient défiler dans leurs rues ces longs cortèges d'orphelins se rendant dans les différents sanctuaires

de la ville en chantant les litanies ! Aussi, pour avoir part aux mérites de notre saint, beaucoup voulurent lui venir en aide, soit en lui procurant des ressources, soit en partageant sa vie de dévouement.

S. Jérôme en profita pour étendre encore son champ d'action. Il se mit à parcourir les environs de Venise et à y recueillir tous ceux qui, jeunes ou vieux, étaient dans le besoin, plaçant les premiers dans son orphelinat, les seconds dans l'hôpital des Incurables dont Venise l'avait chargé.

Mais c'était encore trop peu pour son zèle. Laissant le soin des établissements de Venise aux compagnons qui s'étaient joints à lui, il se rendit à Padoue, puis à Vérone, pour en fonder de semblables. Etant passé de Vérone à Brescia, il y crée un orphelinat auquel un riche bourgeois, entraîné par son exemple, lègue sa fortune. La famine et la peste avaient dépeuplé les campagnes environnantes, et comme on était au temps de la moisson, les ouvriers manquaient pour la récolter. S. Jérôme réunit les paysans qu'il put trouver, se met à leur tête et avec eux rentre les blés des pauvres gens de la région. Il profite de cette occasion pour instruire de la religion ses compagnons de travail et leur apprendre, en les récitant avec eux, l'Oraison dominicale, la Salutation angélique et le Symbole des apôtres.

A Bergame, il crée deux orphelinats, un pour les garçons et l'autre pour les filles. Comme le libertinage était grand dans cette ville, il y fonde également une maison destinée à recueillir les malheureuses qu'il a retirées du vice. Puis, sortant de la ville pour parcourir les campagnes environnantes, il se met à les évangéliser. Il emmène avec lui les plus instruits de ses orphelins, et tandis qu'il catéchise lui-même les personnes plus âgées, ses jeunes compagnons s'occupent des enfants de leur âge et leur apprennent leurs prières et les principaux mystères de la foi. En sorte qu'après les avoir retirés de la misère et du vice, notre saint fait de ses chers pupilles autant d'apôtres auprès de leurs jeunes camarades.

Deux saints prêtres de Bergame, voyant le bien accompli par S. Jérôme, se joignirent à lui. Un riche habitant de Côme en fit autant et employa sa fortune à fonder deux orphelinats en cette ville. Un descendant d'une sœur de Didier, roi des Lombards, les imita bientôt. Les collaborateurs de notre saint devenant chaque jour plus nombreux, autant pour procurer plus efficacement leur sanctification que pour perpétuer plus sûrement son œuvre en faveur des orphelins, S. Jérôme résolut de les grouper en Congrégation. Ayant fait l'acquisition d'une maison dans le village de Somasque, entre Milan et Bergame, il y établit un orphelinat et en fit la maison-mère de l'Institut, qui prit de ce fait le nom de Congrégation des « Frères réguliers Somasques ».

III

M. f., ce n'est pas assez d'admirer le dévouement de S. Jérôme Emilien et celui de ses compagnons pour les orphelins ; il faut l'imiter dans la mesure où nous le pouvons.

Si dans notre famille de pauvres enfants ont le malheur de perdre leur père et leur mère et qu'à un titre quelconque nous soyons chargés de leur tutelle, ou appelés dans le conseil de famille destiné à remplacer les parents qu'ils ont perdus, acquittons-nous de cette tâche avec conscience et une grande charité. Soutenons leurs intérêts matériels de notre mieux, faisons prospérer leurs biens ; mais surtout veillons à leur assurer une éducation chrétienne. Ne les confions qu'à des établissements, à des maîtres, à des patrons où leur foi sera en sûreté.

Aujourd'hui, la plupart des orphelins et des enfants abandonnés sont recueillis par l'Assistance publique, qui les confie à des familles moyennant rétribution. Plus tard, elle les place chez des maîtres en qualité de domestiques ou de servantes. Si vous avez chez vous quelques pupilles de ce genre, ayez soin, m. f., de remplacer réellement près d'eux les parents dont la mort ou le vice les a privés. Veillez sur leur corps, accordez-lui la nourriture et les soins dont il a besoin. Mais aussi, veillez sur leur âme ; dès qu'ils en sont capables, parlez-leur de Dieu et apprenez-leur à le prier ; envoyez-les bien exactement aux offices et au catéchisme ; corrigez-les de leurs défauts et faites-leur contracter de bonnes habitudes ; veillez sur leurs fréquentations et toutes leurs allées et venues. J'en dis autant aux maîtres qui prennent à leur service ces enfants de l'Assistance ; c'est un dépôt dont ils assument la charge et dont Dieu leur demandera compte.

Il est d'autres orphelins que l'Assistance publique ne recueille pas et qui restent à la charge d'un père ou d'une mère. Surtout s'ils sont nombreux, ils sont un lourd fardeau pour ceux-ci. S'il s'en trouve autour de vous qui n'ont plus de père, aidez leur mère à les nourrir ; s'il s'en trouve qui n'ont plus de mère, aidez leur père à les élever, à les guider, à les prémunir contre les dangers de toute sorte, matériels ou moraux, auxquels ils sont exposés.

Enfin, le dévouement de S. Jérôme Emilien continue, aujourd'hui encore, d'avoir des imitateurs. Nombreuses sont les Congrégations religieuses, surtout depuis que le droit d'enseigner leur est refusé, qui ont fondé et dirigent des orphelinats [1]. Venons-leur en aide par des dons en argent ou en nature, envoyez-leur les chaussures et les vêtements dont vous ne vous servez plus ou dont ne se servent plus vos enfants : on saura bien en tirer parti.

S. Jérôme ne cessait de multiplier les établissements en faveur des pauvres enfants abandonnés ; il en avait fondé plusieurs à Pavie et à Milan, quand la peste s'étant déclarée sur le territoire de Bergame, il y revint en hâte pour y soigner les malades. Atteint lui-même de la contagion, il mourut à Somasque le 8 février 1537, à l'âge de 56 ans.

Prions-le, m. f., d'être dans le ciel le père et le protecteur de tant d'orphelins et de tant d'enfants délaissés, même aujourd'hui, par des parents indignes. Soyons près de ces pauvres enfants les imitateurs de sa charité, et un jour nous aurons part à sa récompense. Ainsi soit-il.

S. Victor de Marseille, Patron des meuniers

(21 juillet)

LE GLORIEUX ATHLÈTE DE LA FOI

Mes frères,

On s'étonne de prime abord en voyant le soldat S. Victor honoré comme patron par les meuniers chrétiens. Ceux qui exercent la profession des armes

[1] Nous ne parlerons pas ici de l'Œuvre de l'Adoption (9, rue Casimir-Delavigne, Paris 6e), œuvre catholique reconnue d'utilité publique et que tout le monde connaît.

semblent plus désignés pour l'invoquer et l'imiter, et de fait, ils le feront toujours avec profit, car dans leur périlleux métier ils ne sauraient s'assurer trop de protecteurs. Mais les meuniers ont une raison toute spéciale de se mettre sous son patronage : en effet, la meule dont ils se servent pour broyer le grain et en extraire la farine fut un des principaux instruments de son glorieux martyre.

I

C'était à la fin du IIIe siècle, au temps de la sanglante persécution déchaînée par les cruels empereurs Dioclétien et Maximien Hercule. Le premier avait fait à Rome de nombreuses victimes, entre autres S. Sébastien et les chrétiens que ce saint avait convertis, Marc et Marcellien, Nicostrate et sa femme Zoé, et bien d'autres avec eux. Le second, Maximien, en avait fait massacrer dans le Valais toute une légion, la légion Thébaine, commandée par S. Maurice, S. Exupère et S. Candide. Toutes les régions de la Gaule ressentirent les effets de sa cruauté. A Nantes, il condamne à mort les deux illustres frères S. Donatien et S. Rogatien ; il fait subir le martyre à S. Firmin, évêque d'Amiens, et à Victoire, Fucien et Gentien, habitants de la ville, à S. Quentin en Vermandois, à S. Crépin et S. Crépinien à Soissons, au prêtre S. Piat à Tournai, à sainte Macre à Fismes, etc., etc.

Le midi de la Gaule n'est pas plus épargné. S. Caprais, évêque d'Agen, et la vierge sainte Foi ; Tibère, Modeste et Florence à Vienne ; Ferréol, tribun militaire, et un de ses soldats, Julien de Brioude, le jeune greffier S. Genès à Arles cueillent l'un après l'autre la palme du martyre.

C'est alors que ce cruel tyran vint à Marseille. Informés de tous ces massacres, les chrétiens de cette ville furent, on le devine, grandement effrayés par son arrivée, et en effet le premier acte du persécuteur fut d'y déclarer la guerre aux adorateurs du vrai Dieu.

Or, parmi ceux-ci, se trouvait un vaillant soldat du nom de Victor. Comme S. Sébastien l'avait fait à Rome, il résolut de soutenir ses frères dans la foi et, par ses exemples et ses conseils, de les aider à demeurer fidèles à Jésus-Christ, malgré les menaces et les supplices. Toutes les nuits il allait de maison en maison, partout où habitaient des chrétiens, et encourageait ceux-ci à ne pas redouter la perte de cette vie passagère, mais à tout souffrir pour mériter la vie éternellement heureuse.

II

Combien de temps dura le généreux apostolat de S. Victor, on ne saurait le dire. Toujours est-il qu'il finit par être arrêté et conduit devant les préfets de la cité. Ceux-ci l'exhortèrent à demeurer fidèle aux dieux et à ne pas préférer aux honneurs de l'armée et à l'amitié de César le culte d'un inconnu honteusement mis à mort sur une croix.

Heureux de l'occasion qui lui était offerte de professer et de prêcher publiquement la sainte religion du Christ, Victor démontra longuement aux païens qui l'entouraient que les dieux auxquels ils offraient l'encens n'étaient que d'impurs démons, que le Dieu qu'il adorait, au contraire, était le vrai créateur du ciel et de la terre, le seul Maître du monde, et que quiconque veut se sauver doit pratiquer la religion que le Fils de ce Dieu, Jésus-Christ, est venu nous enseigner.

Cette courageuse prédication mit en fureur les païens qui l'entendaient, et volontiers ils l'auraient puni de son audace en le massacrant sur-le-champ. Ils n'osèrent cependant pas, car Victor était un personnage considérable. Les préfets l'envoyèrent donc à l'empereur, afin que lui-même décidât de son sort.

Devant ce nouveau tribunal, S. Victor ne montra pas moins de science et de courage, au grand réconfort des chrétiens ses frères. Avec plus de conviction et d'éloquence encore qu'il ne l'avait fait devant les préfets, il démontra devant Maximien la divinité de Jésus-Christ et de sa sainte religion. Irrité de tant d'audace, le tyran ordonna de le traîner par toute la ville, lié par les bras et par les pieds, exposé aux injures et aux coups de la populace. Lorsque le tour de la ville fut achevé et qu'on crut Victor suffisamment assagi par cette humiliante et cruelle promenade, on le ramena au tribunal des préfets. Ceux-ci pensèrent avoir facilement raison de lui et le supplièrent de nouveau de ne pas préférer un Dieu crucifié aux dieux des ancêtres, et les supplices et la mort aux honneurs et à l'amitié de César.

Loin d'ébranler S. Victor, ces premiers tourments endurés pour Jésus-Christ n'avaient fait que l'affermir ; ils lui avaient d'ailleurs mérité un surcroît de grâces qui vont l'aider à défendre sa foi et à supporter plus courageusement encore de nouvelles tortures. En toute sincérité, comme le faisaient alors tous les chrétiens amenés devant les tribunaux et accusés de rébellion contre l'empereur, il affirma hautement son loyalisme envers Maximien, tout païen qu'il était, se déclara prêt à servir sous ses étendards et à mourir même pour défendre sa cause ; mais, ajouta-t-il, « si l'empereur me commande quelque acte contraire à ma conscience, qu'il n'espère pas me voir lui obéir, car mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes. » Et pour la troisième fois il reprit avec une clarté merveilleuse, — car l'Esprit-Saint parlait par sa bouche, — la démonstration de la religion chrétienne.

III

Voyant qu'ils n'obtenaient rien, mais que les discours de S. Victor affermissaient les chrétiens dans leur foi et risquaient de gagner à leur cause les païens, les préfets recoururent à de nouveaux tourments. Ils firent attacher le saint martyr sur un chevalet et ordonnèrent aux bourreaux de le faire souffrir comme il leur plairait. Mais tandis qu'ils torturaient son corps, il fixait les yeux au ciel, implorant la patience dont il avait besoin. Notre-Seigneur daigna lui apparaître : « La paix soit avec toi, Victor, lui dit-il. Je suis Jésus qui souffre dans mes saints. Prends courage, je t'assiste pendant le combat et te couronnerai après la victoire. »

Les bourreaux, lassés par sa constance, le détachèrent du chevalet et le traînèrent en prison. Mais la nuit suivante, celle-ci se trouva remplie de lumière, et les trois soldats de garde en furent si émerveillés qu'ils demandèrent le baptême. Victor les instruisit rapidement, et ayant fait venir des prêtres, se rendit avec eux sur le bord de la mer où ils reçurent le sacrement de la régénération. Lui-même voulut leur servir de parrain.

Dès le lendemain, toute la ville fut informée de cette conversion. Les trois gardiens furent amenés avec leur prisonnier devant l'empereur, et comme ils persistaient dans leur fidélité au Christ, ils eurent la tête tranchée. Ils se nommaient Alexandre, Longin et Félicien.

S. Victor, à qui, après Dieu, ils devaient leur salut éternel, aurait bien voulu faire route pour le ciel en même temps qu'eux ; mais après l'avoir de nouveau suspendu et frappé à coups de bâton et de nerfs de bœuf, on le reconduisit en prison. Au bout de trois jours, l'empereur se le fit amener, et après l'avoir interrogé et menacé de nouveau, fit apporter un autel de Jupiter et ordonna au saint martyr de lui offrir de l'encens. Celui-ci s'approcha en effet, mais d'un coup de pied renversa l'autel avec mépris. Furieux, Maximien lui fit couper le pied sur-le-champ, puis placer sous la meule d'un moulin à bras, que les bourreaux tournaient. Le corps du martyr commençait d'être broyé, ses os craquaient et s'écrasaient sous le poids de la meule, quand celle-ci se brisa. Comme le saint respirait encore, on lui trancha la tête. Tandis que celle-ci se détachait sous le glaive, on entendit une voix céleste qui disait : « Tu as été victorieux, bienheureux Victor, tu as été victorieux ! » En effet, le glorieux martyr était définitivement victorieux de l'empereur et de tous ses tourments.

Afin de priver ses précieux restes des honneurs de la sépulture, le tyran ordonna de les jeter à la mer ; mais Dieu les ramena sur le rivage, où les chrétiens les recueillirent et les déposèrent dans une crypte creusée dans la pierre. Pieusement conservés dans l'illustre abbaye bénédictine de St-Victor construite sur cette crypte, ils y furent vénérés jusqu'à la Révolution de 1793, qui en détruisit malheureusement une partie. Quant à son pied, donné et conservé pendant de longs siècles à l'abbaye de St-Victor de Paris, il se trouve maintenant encore dans l'église de St-Nicolas-du-Chardonnet.

* *

M. f., le martyre de S. Victor ne nous est sans doute pas réservé. Du reste, les meules de moulin deviennent rares, comme les moulins eux-mêmes. Les moulins à vent ont disparu ; les modestes moulins qu'actionnaient nos ruisseaux et nos rivières vont bientôt disparaître à leur tour, supplantés par les grands moulins à cylindre, véritables usines à farine. Nos collines et nos vallées y ont perdu de leurs charmes et de leur vie.

Mais, m. f., nous pouvons et nous devons, à l'exemple de S. Victor, gagner le ciel nous aussi. Soyons comme lui apôtres de nos frères ; encourageons ceux qui servent Dieu à lui demeurer fidèles, tâchons d'amener à son service ceux qui ne le connaissent pas ou l'ont oublié. Comme S. Victor, professons courageusement notre foi. Et si nous sommes parfois écrasés sous le poids du travail, des fatigues, des épreuves, si nous sommes broyés par l'adversité, offrons généreusement à Dieu nos souffrances, et comme à S. Victor il nous donnera en retour le Paradis. Ainsi soit-il.

POUR UNE ADORATION PERPETUELLE

V

L'EUCHARISTIE, VIE DU CHRÉTIEN

Mes bien chers frères,

Jésus est la vraie vie du chrétien.

Que de fois n'est-il pas revenu lui-même sur cette pensée, si consolante et si encourageante pour nous !... Il disait : « Je suis la vie... Je suis la résurrection et la vie... Je suis venu pour qu'ils aient la vie et l'aient en abondance... Venez à moi pour avoir la vie... »

Vous entendez bien qu'il ne s'agit pas de la vie du corps, bien que ce soit à lui que nous la devions, dans son origine et dans sa conservation ; ni de la vie de l'esprit, bien qu'elle ne s'épanouisse qu'en lui et par lui, puisqu'il est la Vérité.

Jésus parle d'une vie beaucoup plus élevée : de la vie même de Dieu en nous par la grâce, « qui fait que l'âme est remplie de Dieu comme l'arbre est rempli de la sève », des racines au sommet et à la plus petite branche. C'est par cette vie que nous possédons Dieu, que nous sommes les enfants de Dieu ; cette vie, en quelque sorte, nous divinise, puisque, selon la parole de S. Pierre, elle nous fait participants de la nature de Dieu.

I

Quelle est *la source* la plus abondante de cette vie divine en nous ? Vous répondrez avec raison : « C'est l'Eucharistie ». On ne saurait en douter. La sainte communion est à la vie spirituelle ce que la nourriture est à la vie physique : elle l'entretient, elle la répare, elle l'accroît. Elle fortifie l'âme contre les maladies qui la guettent, qui l'affaibliraient et la conduiraient vite à la mort, je veux dire contre le péché, les mauvais instincts et les défauts.

C'est bien par l'Eucharistie que se réalise le mieux la parole de Notre-Seigneur, que je vous citais tout à l'heure : « Je suis venu leur apporter la vie, pour qu'ils l'aient en abondance. »

C'est bien ce qu'il a voulu en instituant l'Eucharistie. — Ecoutez-le, lorsqu'il la promet ; il ne peut être plus explicite : « Je suis le Pain de vie... Je suis le Pain vivant descendu du ciel ; celui qui mange de ce Pain vivra éternellement... Le Pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde... En vérité, en vérité, je vous le déclare : si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous... De même que moi, envoyé de mon Père qui est vivant, je vis par mon Père, ainsi celui qui me mange vivra lui-même par moi... Le voici, le Pain qui est descendu du ciel ; il n'est pas comme la manne que vos pères ont mangée et qui ne les a pas empêchés de mourir : celui qui mange ce Pain vivra éternellement. » — Voyez-le, lorsqu'il réalise l'Eucharistie, au soir du Jeudi Saint. Il se sert pour la première consécration qu'il va opérer, et pour la première communion qu'il va distribuer, de l'aliment le plus commun, à la portée du plus pauvre, de l'aliment dont on ne peut se passer, de l'aliment dont le nom est synonyme de vie : le pain ! C'est assez significatif. Et il dit à tous, dans le temps et dans l'espace : « Prenez et mangez, ceci est mon Corps ! »

Au banquet eucharistique, à la Table sainte, la vie spirituelle est portée à son maximum d'intensité. Je plains de tout mon cœur ceux — petits et grands — qui refusent de le comprendre. Mais heureux ceux qui ont faim de cet Aliment divin : Jésus sera en eux et eux en lui !

II

De fait, interrogez l'expérience. L'Eucharistie n'est-elle pas, n'a-t-elle pas toujours été la source des plus belles et des plus inébranlables vertus ?

Où les martyrs de tous les siècles ont-ils trouvé la force d'affirmer leur foi jusqu'à la mort ? Dans la sainte communion. — Où les chrétiens de tous les âges ont-ils puisé cette charité qui étonnait autrefois les païens et qui fait aujourd'hui encore l'admiration du monde ? Dans la sainte communion. — Où tant de vierges rencontrent-elles, au milieu de la corruption générale, le courage de rester droites et pures ? Dans la sainte communion.

J'avais un ami, qui, élevé chrétiennement, s'était vu obligé de terminer ses études de philosophie dans un collège laïque. Peu de temps après, il m'écrivait : « J'ai cru ne plus avoir la foi. J'attribue cela au manque de nourriture spirituelle : je ne puis plus ici communier tous les huit jours : ce que je souffre de cet état, c'est affreux ! » Et je me souviens d'une parole du grand Ozanam, le fondateur des Conférences de St-Vincent de Paul : « Quand toute la terre aurait abjuré le Christ, il y a dans l'inexprimable douceur d'une communion et dans les larmes qu'elle fait répandre, une puissance de conviction qui me ferait encore embrasser la croix et défier l'incrédulité de toute la terre ! »

L'Eucharistie source de la charité envers Dieu ? Ne vous ai-je pas déjà cité ces deux lignes trouvées dans le journal de l'illustre Montalembert : « J'ai compris, écrivait-il au soir de sa Première Communion, j'ai compris aujourd'hui qu'il pouvait être doux quelquefois de mourir ! »

L'Eucharistie source de la charité envers le prochain ? J'ai lu quelque part le trait suivant :

La Supérieure de l'ancien hôpital St-Maclou, à Reims, à des visiteurs qui lui demandaient il y a une trentaine d'années :

« Depuis combien de temps êtes-vous ici, Madame ?

— Depuis 40 ans !

— Où puisez-vous donc le courage de soigner de tels maux ?

— Dans la sainte communion que je reçois tous les jours. Et sachez que si le Saint-Sacrement cessait d'être ici, personne n'aurait la force d'y rester. »

M. Etienne, Supérieur des Lazaristes et des Filles de la Charité, disait à M. Taine : « Je vous ai fait connaître le détail de notre vie ; mais je ne vous en ai pas donné le secret. Ce secret, le voici : c'est Jésus-Christ, connu, aimé, reçu dans l'Eucharistie ! »

L'Eucharistie sauvegarde de la pureté ? Ah ! je suis bien sûr que les jeunes filles qui abandonnent le chemin de la vertu et font pleurer leurs parents ne sont pas des habituées de la communion quotidienne !... Il n'est pas possible qu'on se roule dans la boue quand on peut dire chaque jour : « Mon bon Jésus, je n'oublie pas que vous êtes en moi ! »

* *

Je vous livre ces simples réflexions, m. f., avec le désir que vous en fassiez votre profit. Venez à Jésus, présent dans son Eucharistie. Visitez-le. Surtout, recevez-le dans votre cœur. A cette seule condition, vous serez forts contre les ennemis de votre âme, et vous serez sûrs d'atteindre un jour le ciel. Ce n'est pas moi qui vous le dis, mais N.-S. Jésus-Christ lui-même : « Qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi et moi en lui... Celui qui mange ce Pain vivra éternellement. » Ainsi soit-il.

HEURE SAINTE [1]

I. — Adoration

Seigneur Jésus, vraiment présent dans la Sainte Eucharistie, nous venons vous offrir l'hommage de nos humbles adorations.

Nous vous reconnaissons pour notre Dieu, notre souverain Seigneur, notre Créateur, notre Sauveur et Rédempteur. De toute éternité, votre sollicitude paternelle s'est étendue sur chacun de nous et n'a laissé aucune de nos âmes dans l'oubli.

Le soin de notre vie temporelle et surtout de notre salut éternel a toujours été l'une de vos constantes préoccupations. Nous ne saurions l'oublier sans manquer à la vérité et à la justice.

Aussi venons-nous aujourd'hui professer publiquement notre dépendance absolue vis-à-vis de Vous.

Notre voix est trop faible, nos sentiments trop imparfaits, pour proclamer avec toute la force et l'humilité nécessaires cette dépendance totale de tout ce que nous sommes et de tout ce que nous avons. Aussi faisons-nous appel, Seigneur Jésus, aux plus parfaits de vos adorateurs pour joindre notre adoration à la leur et la rendre plus acceptable près de Vous.

Nous vous adorons en union avec la Vierge Marie, votre T. Ste Mère, la plus parfaite des créatures et cependant la plus humble et la plus obéissante. — Donnez-nous, Seigneur Jésus, pour vous adorer, cette soumission parfaite de la volonté qui a rendu Marie digne de devenir la Mère de Dieu.

Nous vous adorons en union avec les Saints Anges, qui, au jour de l'épreuve, ont su faire passer votre gloire avant leur amour-propre. — Eteignez dans nos cœurs, Seigneur Jésus, les derniers feux de l'orgueil, afin qu'aucun obstacle n'arrête l'effusion de vos grâces.

Nous vous adorons avec tous les Saints du Paradis, aujourd'hui en possession de la vision de votre splendeur. — Donnez-nous, Seigneur Jésus, la Foi et la Charité qui seront pour nous les germes féconds de cette adoration éternelle.

Nous vous adorons avec l'Eglise catholique tout entière. — Membres de votre Corps mystique, nous voulons, Seigneur Jésus, recevoir en chacun de nous l'impulsion de votre grâce, afin de nous attacher de plus en plus à Vous seul, qui êtes notre Chef adorable.

P. — Régnez, Seigneur Jésus, régnez en Maître sur nos âmes !

Les assistants répètent chaque invocation.

P. — Régnez, Seigneur Jésus, régnez en Maître sur nos familles !

[1] En plusieurs passages, on s'est inspiré de textes déjà existants. Ce qu'on a voulu donner ici, c'est une formule où s'expriment les quatre sentiments, adoration, réparation, demande, action de grâce, qui appartiennent proprement à la prière eucharistique. L'Heure Sainte est ainsi coupée en quatre parties, dont chacune est suivie d'une prière officiellement approuvée par l'Eglise. On remarquera également le souci de faire participer les assistants aux sentiments qu'exprime, en leur nom, le prêtre officiant (P) ou la personne qui préside l'exercice. — On fera bien de garder le silence pendant quelques instants entre chaque partie.

P. — Régnez, Seigneur Jésus, régnez en Maître sur notre Patrie !

P. — Régnez, Seigneur Jésus, régnez en Maître sur votre Eglise !

P. — Régnez, Seigneur Jésus, régnez en Maître sur le genre humain tout entier !

ACTE DE CONSÉCRATION DU GENRE HUMAIN AU SACRÉ-CŒUR (Léon XIII)

Très doux Jésus, Rédempteur du genre humain, regardez-nous très humblement prosternés au pied de votre autel.

Nous sommes à Vous, nous voulons être à Vous, mais afin de Vous être plus étroitement unis, voici que, en ce jour, chacun de nous se consacre spontanément à votre Sacré-Cœur.

Beaucoup ne Vous ont jamais connu ; beaucoup ont méprisé vos commandements et Vous ont renié, Miséricordieux Jésus, ayez pitié des uns et des autres, et ramenez-les tous à votre Sacré-Cœur.

Seigneur, soyez le Roi, non seulement des fidèles qui ne se sont jamais éloignés de vous, mais aussi des prodigues qui vous ont abandonné. Faites qu'ils rentrent bientôt dans la maison paternelle pour qu'ils ne périssent pas de misère et de faim.

Soyez le Roi de ceux qui vivent dans l'erreur ou que la discorde a séparés de Vous. Ramenez-les au port de la Vérité et à l'unité de la Foi, afin que bientôt il n'y ait plus qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur.

Soyez le Roi de tous ceux qui sont encore égarés dans les ténèbres de l'idolâtrie et de l'islamisme, et ne refusez pas de les attirer tous à la lumière de votre Royaume.

Regardez enfin avec miséricorde les enfants de ce peuple qui fut jadis votre peuple préféré. Que sur eux aussi descende, mais aujourd'hui en baptême de vie et de rédemption, le sang qu'autrefois ils appelaient sur leurs têtes.

Accordez, Seigneur, à votre Eglise, une liberté sûre et sans entraves ; accordez à tous les peuples l'ordre et la paix ; faites que, d'un pôle du monde à l'autre, une seule voix retentisse : « Loué soit le Divin Cœur qui nous a acquis le salut, à Lui honneur et gloire dans tous les siècles ! » Ainsi soit-il.

(Suit un cantique d'adoration, chanté par tous).

II. — Réparation

Représentons-nous Jésus-Christ au jardin de l'agonie... O prodige d'humilité ! Le Dieu du ciel, le Souverain de la terre s'est fait l'esclave des hommes. Il s'enfonce dans la solitude de Gethsémani... Là, tombant à genoux, il prie, il agonise. La tempête de toutes les douleurs s'abat sur son cœur et le déchire... Il voit passer devant ses yeux ses bourreaux, les blasphémateurs, les insulteurs de la Croix, les négateurs de son Evangile et de son amour... Il voit passer les apostats, les renégats qui foulent aux pieds ce qu'ils ont adoré..., la multitude des lâches, les hommes qui craignent de confesser le Christ, ceux qui rougissent de leur Roi et de leur Sauveur... Il voit devant Lui les hommes méchants sans conscience,... la foule innombrable des jouisseurs qui profanent leur âme dans la fange des passions... Il voit les persécuteurs de l'Eglise, les séducteurs des peuples, les hypocrites, les orgueilleux, ceux qui se sont enrichis par le mensonge... Il voit les prêtres tièdes et infidèles, les parents mondains responsables de la perte de leurs enfants, les familles déchristianisées avec tous leurs désordres, les sociétés paganisées avec leurs orgies, les peuples et les gouvernants athées avec leurs rébellions insultantes...

Il nous voit tous, pécheurs que nous sommes, avec toutes nos infidélités, nos ingratitudes, nos lâchetés, nos complaisances coupables, nos impuretés et nos sacrilèges...

Et cette horrible vision fait éclater son Cœur sous l'oppression d'une douleur infinie. Jésus chancelle ; ses membres tremblent ; son visage devient livide ; une sueur de sang couvre son corps... Il tombe la face contre terre et s'écrie : « Père, s'il est possible, éloignez de moi ce calice ! » Puis, se reprenant : « Mais non, que votre volonté soit faite et non la mienne... »

O bon Jésus, souffrant et expiant pour nos péchés et acceptant par obéissance le sanglant sacrifice du Calvaire, nous voulons aujourd'hui vous réconforter par notre tendresse, notre amour et nos sacrifices. Laissez-nous, comme vous l'avez permis à Simon de Cyrène, porter votre croix et, par nos pieuses affections et nos mortifications volontaires, prendre notre part des expiations offertes par Vous à votre Père pour le salut du monde.

P. — Seigneur Jésus, oubliez nos fautes !

Les assistants répètent chaque invocation.

P. — Voyez notre désir de réparer et d'expier !

P. — Seigneur Jésus, pardon pour nos péchés !

P. — Seigneur Jésus, pardon pour les péchés du monde entier !

P. — Seigneur Jésus, ne méprisez pas de pauvres pécheurs !

P. — O Jésus, nous détestons ce que vous détestez !

P. — O Jésus, avec vous, nous expierons et réparerons !

P. — O Jésus, nous voulons répondre à votre amour par notre amour !

ACTE DE RÉPARATION AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS (Pie XI)

Très doux Jésus, dont l'immense amour pour les hommes a été avec tant d'ingratitude payé par l'oubli, la négligence, le mépris, voici que, prosternés devant vos autels, nous voulons réparer par des témoignages particuliers d'honneur, une froideur si indigne et les injures qui blessent de toutes parts votre Cœur très aimant.

Nous souvenant toutefois que nous n'avons pas toujours été, nous non plus, exempts de cette indignité et en ressentant une très profonde douleur, nous implorons tout d'abord sur nous votre miséricorde, disposés à réparer par une expiation volontaire non seulement les péchés que nous avons commis nous-mêmes, mais encore les fautes de ceux qui, égarés loin de la voie du salut, refusent de Vous suivre comme leur pasteur et leur guide, s'obstinant dans leur infidélité ; ou qui, reniant les promesses de leur baptême, ont secoué le joug très suave de votre Loi.

Ces crimes déplorables que nous voulons expier tous, nous nous proposons aussi de les réparer chacun en particulier : l'immodestie et les hontes de la conduite et des vêtements, les embûches tendues par la corruption aux âmes innocentes, la violation des

fêtes, les outrages odieux lancés contre Vous et vos Saints, ainsi que les insultes adressées à votre Vicaire et à l'ordre sacerdotal, la négligence à l'égard du divin Sacrement d'amour ou sa profanation par d'horribles sacrilèges, enfin les crimes publics des nations qui combattent les droits et le magistère de l'Eglise que Vous avez instituée.

Que ne nous est-il donné de pouvoir laver ces crimes de notre sang ! Pour réparer l'Amour divin outragé, nous Vous présentons, unie aux expiations de la Vierge Mère, de tous les Saints et des fidèles pieux, l'expiation que Vous avez un jour offerte au Père sur la croix et que Vous continuez de renouveler chaque jour sur les autels. Nous Vous promettons de tout cœur de réparer autant qu'il sera en nous et avec le secours de votre grâce, nos fautes passées, comme celles des autres, et une si grande négligence de votre amour, par une foi inébranlable, par une vie pure, par l'observation parfaite de la Loi évangélique, en particulier de la charité, d'empêcher selon nos forces les offenses qui s'adresseraient à Vous et d'amener le plus d'hommes possible à votre suite.

Très bon Jésus, recevez, nous Vous en prions, par l'intercession de la Bienh. Vierge Marie Réparatrice, l'hommage volontaire de notre expiation et daignez, par le don précieux de la persévérance, nous garder fidèles jusqu'à la mort dans votre obéissance et dans votre service, afin que nous parvenions enfin tous à cette Patrie, où Vous vivez et régnez, vrai Dieu, avec le Père et l'Esprit-Saint, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

(Suit un cantique de réparation).

III. — Demande

O Jésus Eucharistie ! Vous êtes la source de toutes les grâces. Votre Cœur sacré a été entr'ouvert par la lance du soldat pour nous faire comprendre que de ce foyer ardent sort la flamme qui doit communiquer à nos cœurs les ardeurs de la sainte Charité.

Ne rejetez donc pas ces misérables cœurs qui ont pu être souillés, mais qui, aujourd'hui, sont pardonnés par votre infinie miséricorde.

Nous attendons de Vous, Seigneur tout-puissant, les grâces promises aux humbles et aux obéissants.

Ces grâces, nous les demandons pour tous ceux qui se confient à votre sollicitude paternelle.

P. — Bénissez la Sainte Eglise et son Chef, Notre Saint Père le Pape !

Les assistants répètent chaque invocation.

P. — Accordez à l'Eglise le triomphe sur ses ennemis !

P. — Bénissez notre diocèse et notre Evêque !

P. — Faites régner parmi tous les fidèles la concorde et l'amour !

P. — Bénissez les prêtres et qu'ils soient fidèles à leur vocation !

P. — Qu'ils ne cherchent que votre gloire et le salut des âmes !

P. — Bénissez nos familles !

P. — Que la paix y règne dans l'accomplissement de tous les devoirs !

P. — Bénissez les justes : donnez-leur la grâce de la persévérance !

P. — Bénissez les pécheurs : accordez-leur la grâce de la conversion !

Nous vous présentons, ô Jésus, tous les besoins spirituels et temporels de votre Corps mystique, et nous Vous demandons d'étendre votre protection et vos largesses même aux membres séparés de l'Eglise et jusqu'aux pauvres infidèles qui errent loin des voies de la vérité.

N'excluez personne, ô Seigneur Jésus, de l'objet de nos humbles prières et faites que, de jour en jour, votre règne s'étende davantage sur les âmes.

P. — Seigneur Jésus, que votre nom soit sanctifié !

Les assistants répètent chaque invocation.

P. — Que votre règne arrive !

P. — Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel !

P. — Seigneur Jésus, donnez-nous notre pain quotidien !

P. — Pardonnez-nous comme nous pardonnons !

P. — Délivrez-nous de la tentation et de tout mal !

P. — Ainsi soit-il.

PRIÈRE DE SAINT THOMAS D'AQUIN

O Vous qui m'aimez tant, Jésus, ici véritablement Dieu caché, écoutez-moi, je vous implore.

Que votre bon plaisir soit mon plaisir, ma passion, mon amour. Donnez-moi de le chercher, de le trouver, de l'accomplir. Montrez-moi vos chemins, indiquez-moi vos sentiers. Vous avez vos desseins sur moi, dites-les-moi bien et donnez-moi de les suivre jusqu'au définitif salut de mon âme. Qu'indifférent à tout ce qui passe et ne voulant voir que Vous, j'aime tout ce qui est à Vous, mais Vous surtout, mon Dieu, Vous ! Rendez-moi amère toute joie qui n'est pas en Vous, impossible tout désir hors de Vous, délicieux tout travail fait pour Vous, insupportable tout repos qui n'est pas en Vous. Qu'à toute heure, ô bon Jésus, mon âme prenne vers vous son vol ; que ma vie ne soit qu'un acte d'amour ! Toute œuvre qui ne vous honore pas, faites-moi bien sentir qu'elle est morte !

Que ma piété soit moins une habitude qu'un élan continuel du cœur.

O Jésus, mes délices et ma vie, donnez-moi d'être sans recherche dans mon humilité, sans dissipation dans mes joies, sans abattement dans mes tristesses, sans rudesse dans mon austérité.

Donnez-moi de parler sans détours, de craindre sans désespoir, d'espérer sans présomption, d'être pur et sans tache, de reprendre sans colère, d'aimer sans faux semblants, d'édifier sans ostentation, d'obéir sans réplique, de souffrir sans murmure.

Bonté suprême, ô Jésus, je vous demande un cœur épris de vous, qu'aucun spectacle, aucun bruit ne puisse distraire ; un cœur fidèle et fier, qui ne chancelle, qui ne descende jamais ; un cœur indomptable, toujours prêt à lutter après chaque tempête ; un cœur libre, jamais séduit, jamais esclave ; un cœur droit, qu'on ne trouve jamais dans les voies tortueuses.

Et mon esprit, Seigneur, mon esprit ! Qu'impuissant à Vous méconnaître, ardent à Vous chercher, il sache Vous rencontrer, Vous, la suprême Sagesse. Que ses entretiens ne vous déplaisent pas trop ! Que, confiant et calme, il attende vos réponses, et que sur votre parole il se repose.

Puisse la pénitence me faire sentir les épines de votre couronne ! Puisse la grâce me verser vos dons

sur la route de l'exil ! Puisse la gloire m'enivrer de vos joies dans la Patrie !

Ainsi soit-il.

(Suit un cantique approprié à ces sentiments).

IV. — Actions de grâces

Nous vous remercions, Seigneur Jésus, pour toutes les grâces et pour tous les bienfaits que votre Divin Cœur a répandus sur le monde entier, sur l'Eglise catholique et sur chacune de nos âmes en particulier.

P. — Merci, pour les merveilleux pouvoirs conférés aux Apôtres et pour l'institution du sacerdoce, qui doit perpétuer à jamais les mystères eucharistiques !

A chaque invocation, les assistants répondent :

Merci, Seigneur !

P. — Merci, pour la rénovation jamais interrompue depuis lors de l'holocauste du Cénacle et de la Croix dans le saint sacrifice de la Messe !

P. — Merci, pour les inépuisables largesses de votre Divin Cœur et les splendides victoires accordées à votre Eglise par le saint sacrement de l'Autel !

P. — Merci, pour les prodigieux et constants résultats de sanctification produits par la réception fréquente et quotidienne de la manne sacramentelle !

P. — Merci, pour votre présence réelle et permanente, depuis vingt siècles, dans tous les tabernacles de la terre, malgré les dédains, les outrages et les sacrilèges !

P. — Merci, pour la divine sagesse de votre Eglise qui, avec une sainte et amoureuse insistance, invite les fidèles à la réception fréquente et quotidienne de l'adorable Eucharistie !

P. — Merci, pour l'amour d'une tendresse divine qui a ouvert aux tout petits d'une société frappée à mort, l'abri de votre Cœur eucharistique et du saint Tabernacle !

A. — *Merci, Seigneur !*

Je vous rends grâces, en particulier, pour toutes les bonnes communions que vous m'avez permises jusqu'à ce jour. Faites, ô mon Jésus, que ma principale action de grâces soit de vous être toujours plus fidèle et de communier avec une ferveur toujours plus grande !

P. — Seigneur Jésus, nous vous rendons grâces.

Les assistants répètent chaque invocation.

P. — Seigneur Jésus, nous vous aimons.

P. — Seigneur Jésus, vous êtes notre Maître et notre Modèle !

P. — Seigneur Jésus, soyez toujours pour nous le Pain de Vie !

P. — Seigneur Jésus, nous vous jurons fidélité !

P. — Seigneur Jésus, à vous notre vie !

P. — Seigneur Jésus, à vous notre mort !

P. — Seigneur Jésus, à vous tout notre amour !

PRIÈRE DE SAINT THOMAS D'AQUIN

Je Vous rends grâces, Seigneur Saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, à Vous qui, sans aucun mérite de ma part, mais par pure condescendance et miséricorde, avez daigné me nourrir, moi, pécheur, moi, votre indigne serviteur, du corps adorable et du sang précieux de votre Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et je Vous supplie que mes communions ne me soient pas imputées comme un crime digne de châtiment, mais qu'elles me soient un titre salutaire de pardon.

Qu'elles soient l'armature de ma foi et le bouclier de ma bonne volonté. Qu'elles me délivrent de mes vices, qu'elles extirpent mes passions mauvaises, qu'elles augmentent en moi la charité et la patience, l'humilité et l'obéissance et toutes les vertus.

Qu'elles me soient une ferme défense contre mes ennemis visibles et invisibles. Qu'elles apaisent à jamais les mouvements de ma chair non moins que ceux de mon âme. Qu'elles m'unissent fortement à Vous, mon seul et vrai Dieu !

Enfin, qu'elles consomment heureusement ma destinée. Daignez, je Vous en supplie, m'introduire, malgré mes péchés, à cet ineffable festin où Vous êtes, pour vos Saints, en union avec votre divin Fils et l'Esprit-Saint, une vraie lumière, une satiété entière, la joie éternelle, le comble des délices, la félicité parfaite. Par Jésus-Christ, Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

(On termine par un cantique approprié, suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement).

ALLOCUTIONS DE MARIAGE

VI

AU MARIAGE D'UNE SŒUR

Monsieur, bientôt mon frère, et vous, ma sœur,

Que Dieu est bon ! Oui, que Dieu est bon ! mon âme de jeune prêtre a besoin de le répéter, d'exprimer bien haut sa joyeuse reconnaissance, puisqu'à l'aurore de mon ministère sacerdotal notre Dieu m'appelle à le représenter ici, en cet heureux et solennel instant où vous sollicitez de sa miséricorde la grâce du sacrement de mariage.

Que Dieu est bon !... Mais n'est-ce pas aussi le chant de vos âmes pour fêter votre pieuse et chère union ?

Ah ! s'il ne s'agissait que d'une union purement humaine dont l'intérêt fût tout l'avantage ; le caprice ou la passion, la règle ; l'inconstance ou la faiblesse humaine, la seule destinée ; prêtre de Jésus-Christ, je n'aurais rien à vous dire. Si votre union n'était que de la terre, ministre de Dieu, je n'aurais pas à consacrer vos volontés en les bénissant. Il faudrait laisser l'imagination seule vous charmer de ses illusions, il faudrait surtout étouffer la voix des expériences de la vie répondant à vos désirs d'union totale et éternelle par cette affirmation de Tertullien : « Sans la grâce de Dieu, une telle union est impossible. *Talis tantaque vitæ societas, absque gratia, corruptæ naturæ humanæ possibilis non est.* » *(Ad uxorem,* IX).

Que doit donc être votre union ?

Que voulez-vous qu'elle soit ?

Laissez-moi réjouir ma foi et mon affection en vous le rappelant, brièvement, pour ne pas trop faire attendre vos cœurs.

I

Votre union ?... Elle doit être chrétienne.

Vous allez vous unir : c'est-à-dire mettre en commun vos âmes, vos cœurs, tout votre être ; et ne faisant plus qu'un, vous réaliserez l'énergique parole de l'Ecriture : « *Erunt duo in carne una.* » (Gen., II, 24). Mais cette alliance, cette fusion de vos vies,

ce mariage, c'est Dieu qui le sanctionnera en lui imposant son unité sacrée et son inviolable perpétuité ; c'est Dieu qui le perfectionnera en vous accordant sa grâce.

Désormais donc, ni les inconstances de la volonté, ni la fatigue des années, ni l'usure du temps, ni les tristesses ou les misères de votre pèlerinage ici-bas ne pourront plus dissoudre votre union : ce que Dieu met sa puissance à unir et son amour à perpétuer, défie les craintes de la raison humaine. « *Quod Deus conjunxit, homo non separet.* » (Mt., XIX, 6).

Le but de Dieu en vous créant ainsi l'un pour l'autre, en vous demandant d'abdiquer votre liberté, de vous séparer de votre famille, de rompre les liens les plus intimes qui entraveraient l'indépendance de votre cœur : « *Relinquet homo patrem suum et matrem* », — le but de Dieu en consacrant vos désirs par le don réciproque de vous-même : « *Adhærebit uxori suæ* » (Gen., II, 24), votre cœur le connaît déjà. Vous sentez, n'est-ce pas ? que dans cette société intime et féconde, vivant l'un pour l'autre, non de cette vie égoïste et farouche qui n'engendre que la jouissance et trop souvent les larmes, mais de cette vie généreuse et chrétienne où vous mettrez en commun vos vertus et votre exemple, votre force et votre tendresse, votre autorité et votre respect, vos peines et vos joies, vos devoirs enfin et les sacrifices qui en sont l'âme, — vous vous aiderez à faire le bien, vous vous compléterez dans vos besoins, vous vous perfectionnerez en travaillant ici-bas à sauver vos âmes pour vous réunir encore, éternellement, en Paradis.

Oui, voilà pourquoi Dieu bénira et fécondera votre union, puisqu'il fera croître et multipliera ainsi ses enfants et ses serviteurs : « *Crescite et multiplicamini.* » (Gen., I, 28). Voilà pourquoi, vous associant à sa puissance paternelle, Dieu vous donnera, espérez-le ! une nombreuse et forte postérité. Images vivantes de votre vie et de votre cœur, si vos enfants sont l'honneur et la couronne de votre foyer, — « *sicut novellæ olivarum in circuitu mensæ tuæ* » (Ps. CXXVII, 3), — membres de Jésus-Christ par leur baptême, ils réjouiront, en la perpétuant, l'Eglise de Dieu.

C'est ainsi que la Providence a organisé le mariage chrétien ; c'est ainsi que Dieu lui-même l'a réalisé. Réjouissez-vous donc, heureux fiancés, en entendant l'apôtre S. Paul vous peindre combien généreuse, combien douce, féconde, éternelle sera votre union, puisqu'elle doit imiter l'hymen amoureux et divin du Sauveur Jésus avec son unique et immortelle épouse l'Eglise catholique.

Le Christ ! mais il est le chef de l'Eglise, « *caput Ecclesiæ* » (Eph., V, 23), son autorité, sa direction, sa force. Le Christ aime l'Eglise ; et parce que le sacrifice sert à prouver l'amour, il lui a sacrifié sa vie. Pour elle, il s'est fait homme, il s'est offert victime sur la croix ; pour la vivifier, il s'est ressuscité ; pour la féconder, il nous donne sa grâce; pour la nourrir et la consoler dans son exil de la terre par sa perpétuelle présence, il daigne réellement habiter nos tabernacles sous l'humilité de l'Hostie ; pour la glorifier enfin, il lui prépare les splendeurs de son ciel.

L'Eglise catholique, elle aussi, respecte son Christ — « *Ecclesia subjecta est Christo* » (Eph., V, 23 et 15) ; — elle écoute sa parole ; échange avec son cœur ses désirs, ses secrets, son amour; nous enfante et nous élève, nous chrétiens, issus du sang de Jésus; accroît par ses luttes le prix des âmes, la vérité et la vertu. Insensible aux séductions de l'hérésie, aux promesses comme aux menaces des puissants, aux schismes mêmes de ses enfants aveugles ou ingrats; sans tache, sans rides, sans faiblesse, « *non habentem maculam aut rugam* », sainte et irrépréhensible, « *sancta et immaculata,* » quittant toutes les espérances humaines, fière et forte seulement de la foi de son Christ, l'Eglise catholique, épouse aimante et fidèle, honore et glorifie, au milieu du monde lui-même, son époux le Seigneur Jésus.

Et voilà l'image de votre union !

Oui ! diriger sa maison, en soutenir l'honneur et le nom au dehors par son intelligente et laborieuse activité ; apporter à son foyer l'appui, la force et le conseil qui le rendent heureux, prospère, c'est le rôle de l'époux ; — comme c'est celui de l'épouse de réaliser ce mot profond dans sa simplicité : *être une femme d'intérieur,* c'est-à-dire s'attacher à ses devoirs domestiques jusque dans leur monotonie, se faire la joie, l'économe, la providence, le soleil intime qui charme le foyer. La femme est le cœur de la famille, le mari en est le chef ; ou plutôt, comme l'Eglise et son Christ, ils ne font qu'un cœur et qu'une âme, tant la confiance est réciproque, le respect facile, la générosité constante et mutuelle : « *Cor unum et anima una.* »

Ce sont ces divers enseignements qui me font comprendre les symboles de votre parure, ma sœur !

La chaste modestie vous revêt toute entière de votre robe blanche et pure. La foi et l'honneur de votre époux vous enveloppent de votre voile pour vous défendre des séductions trompeuses et des regards indiscrets. Sur votre front, je salue déjà la couronne en fleurs de l'épouse et de la mère. A vos oreilles, j'aperçois de mystiques ornements dont S. François de Sales nous apprend, dans la charmante naïveté de son langage, « qu'ils sont les symboles de la fidélité qui vous fera garder votre oreille pour qu'aucun langage ou bruit n'y puisse entrer, sinon le doux et aimable grillotis des paroles chastes qui sont les perles de l'Eglise. » *(Vie dévote,* III, 38). A votre doigt, enfin, vous aurez une alliance : c'est un anneau qui lie indissolublement vos âmes et vos vies par votre amour ; c'est un emblème du joug qu'il vous est doux de prendre en ce moment sur vos cœurs, mais qu'il vous faudra porter à jamais, le sérieux de vos devoirs vous en fît-il quelque jour sentir l'austérité. Et pourtant, soyez sans crainte ! Bénie par Dieu, votre chaîne vous sera légère : « *Onus meum leve* » ; votre joug, doux et suave comme celui du Seigneur : « *jugum meum suave* », vous gardera votre bonheur et votre paix : « *et invenietis requiem.* » (Mt., XI, 30).

Je vous ai donné les conseils de la foi.

II

Maintenant, combien il est doux à mon affection de pouvoir vous dire en toute simplicité : « C'est bien ainsi que vous voulez vous unir, chrétiennement ! »

N'est-ce pas, en effet, Monsieur, et j'ai hâte de vous nommer mon frère, n'est-ce pas votre prière que Dieu exauce en ce jour ? Fidèle à la foi dont les exemples édifièrent votre enfance, toujours et partout, jusque dans les milieux dangereux — au moins par leur indifférence — où votre noble vocation vous

a appelé à passer votre jeunesse, vous vous étiez convaincu que la fantaisie était mauvaise conseillère, et vous comptiez sur la Providence pour vous choisir une épouse. L'honneur de votre conduite vous a mérité cette grâce ; car notre Dieu, qui jadis envoya Raphaël à Tobie, vous envoya aussi son ange, un de ses prêtres, votre ami et le nôtre, pour vous indiquer celle que sa bonté vous préparait.

Bien mieux encore : c'est muni de la bénédiction de notre saint et digne évêque, — et vous savez qu'il eût lui-même, ici, couronné son œuvre, s'il n'eût voulu abandonner à votre frère l'honneur et la joie dont mon âme remercie en ce moment le Seigneur, — c'est, dis-je, muni de cette haute et paternelle bénédiction qu'ému, mais confiant, vous veniez frapper à la porte d'une famille chrétienne pour demander une place à son foyer.

Oh oui ! Monsieur, c'est bien Dieu lui-même qui vous marie !

Et c'était à vous, ma sœur, que Dieu réservait cet époux ! Abritée depuis votre naissance à l'ombre de notre cathédrale, votre jeunesse s'est effeuillée dans le calme et la douceur de la maison paternelle. Comme la Vierge Marie à Nazareth, entre l'enfant Jésus et notre aimé S. Joseph, vous aussi, fidèle aux grâces dont Dieu s'est plu à orner votre âme, vous avez répandu sur nous tous votre modeste parfum.

Oui, mes amis, c'est Dieu lui-même qui vous marie !

Quittez donc tout pour lui obéir et vous donner plus complètement l'un à l'autre. Vos parents y consentent. Ils savent que leur œuvre est terminée ; et désintéressés, parce que leur amour est vrai, c'est de votre fidélité aux traditions chrétiennes qu'ils vous transmettent comme le meilleur de leur patrimoine, c'est de votre avenir laborieux et toujours honorable devant Dieu, c'est de votre solide et long bonheur enfin qu'ils attendent la récompense de tous leurs sacrifices.

Mais quoi ! En abandonnant tout, l'un pour l'autre, selon l'ordre de la Providence, il semble que vous retrouviez tout par surcroît. Voyez ! La reconnaissance, la tendresse, le respect et — disons-le — la vénération que vous inspirent, Monsieur, les vertus et le dévouement de votre mère ne perdent rien à votre séparation. Une seconde fille s'unit à vous, sinon pour augmenter ces sentiments, du moins pour les partager, comme aussi bien pour s'associer à votre douleur filiale d'un deuil que rien n'efface. Hélas ! pourquoi faut-il que les souvenirs de votre cœur puissent seuls lui faire connaître et aimer le respectable père dont vous sentez, aujourd'hui plus que jamais, l'absence ? — Vous serez deux aussi pour chérir, comme elle le mérite, la sœur qui, par sa pieuse et charmante abnégation, s'est faite la consolation de votre famille et votre ange gardien de la terre.

Notre père et notre mère, aussi, ma sœur, sentent qu'ils vous doivent un troisième fils.

Heureux fiancés ! vos familles, vos amis s'unissent à vous par leurs vœux et leur espérance. Tous, nous allons être les témoins émus de votre bonheur. La présence un peu exceptionnelle de notre bon et aimé curé nous dit sa bienveillance. Un de vos chefs militaires a voulu vous assister. Je suis fier pour vous, Monsieur, de ce précieux témoignage d'estime, car il nous prouve que votre fidélité au devoir a réalisé cette parole d'un grand capitaine : « Les meilleurs chrétiens sont les meilleurs soldats. » (Gustave-Adolphe). Tous les vôtres, donc, chefs, parents, amis, entourent cet autel de leurs sympathiques prières. Oui, tous, car dans nos fêtes catholiques on ne connaît pas l'absence, et si les élus de Dieu communient à nos larmes, ils jouissent encore de nos joies. Nos Saints, — pourquoi ne nommerai-je pas ainsi ceux des nôtres, hélas trop nombreux ! qui déjà reposent dans la paix du Seigneur ? — nos Saints sont ici, nos deux petits anges, nos deux sœurs du paradis, nos protecteurs ; le Ciel enfin fait silence pour écouter votre serment.

Et votre Mère, la Vierge Marie, vous ne me pardonneriez pas de taire sa présence ! Elle a veillé sur votre jeunesse ; elle veut maintenant présider à votre union, parce que votre fidèle et commune prière, je le sais, l'y a conviée. Comme aux noces dont parle l'Evangéliste : « *Erat mater Jesu ibi* », la Mère de Dieu est ici, et c'est à sa demande, comme à Cana, que Jésus, vous manifestant sa puissance, rendra inépuisable le bonheur d'un amour qui ne vieillira pas.

Voilà pourquoi son prêtre tracera sur vous, tout à l'heure, le signe de sa croix.

La croix de Jésus - Christ !... Ah ! n'en veuillez pas à son ministre d'user de ce signe austère pour consacrer votre joyeux hymen ! ne m'en veuillez pas de rappeler à votre cœur que les fleurs de votre couronne nuptiale dissimulent les épines de la vie !

La croix de Jésus-Christ ! Il vous en souvient, ma sœur, nous en offrions l'image à notre sœur aînée, — il n'y a pas encore sept ans, — comme le meilleur souvenir de notre vie commune sous le toit paternel. Pourquoi ?... Sans doute, c'est que déjà, bien près de nos cœurs, nous avions vu au pied du crucifix s'adoucir des larmes d'orphelins ; mais jeunes encore, nous la lui offrions surtout parce que devant elle s'étaient épanouies dans leur pureté et dans leur paix nos joies d'enfant. La croix nous paraissait alors l'unique et le meilleur gardien du bonheur de la terre ! Depuis... nos douleurs de cette année ont vieilli nos âmes ! et pourtant, nous vous avons offert le même souvenir. Il semble que notre aînée l'ait pris à côté du sien sur le cœur de son ami endormi !... Et je vous ai vus l'accepter, « aussi volontiers, — disiez-vous, — que les pierres précieuses qui vous étaient données. »

Ah ! c'est que votre raison éclairée par la foi sait que le Christ est, après tout, le plus solide fondement de la vie, — « *Petra autem erat Christus* » (1 Cor., x, 4), — sa croix, le trait d'union de la terre et du ciel, l'espoir de la tombe, la résignation dans l'absence. Parce que vous vous aimez, mon frère et ma sœur, vous savez que la croix éternise l'amour, en le rendant plus fort que la mort : « *Fortis est ut mors dilectio.* » (Cant., VIII, 6).

Dieu, qui veut que vous vous aimiez, va donc, par sa croix, bénir votre union. Et c'est en son nom, au nom du Dieu qui nous créa, qui donna leur postérité aux patriarches ; au nom du Dieu qui a fondé la famille chrétienne, et qui, suivant le langage de l'Eglise, ne peut rendre malheureux ce qu'il bénit ; c'est au nom de ce Dieu qui pour notre bonheur a uni nos parents ; c'est au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que votre frère, son indigne ministre, va vous unir !

Oh oui ! mes amis, que Dieu est bon !

ALLOCUTION POUR DES FUNÉRAILLES

Pour les funérailles de M. le Chanoine Victor Jaugey, aumônier des Annonciades de Joinville [1]

UNE VIE DE PRIÈRE

Hic est fratrum amator..., hic est qui multum orat pro populo.

Celui-ci est l'ami de ses frères... celui qui prie beaucoup pour le peuple de Dieu. (II Mach., XV, 14).

Mes chers confrères, Mes frères,

Le prêtre dont nous entourons la dépouille mortelle de nos religieux et suprêmes hommages, ne me pardonnerait pas de monter dans cette chaire pour prononcer son éloge funèbre. Son humilité était trop sincère, son appréhension du jugement divin trop vive, sa docilité aux directions de l'Eglise trop complète, pour qu'il ne répugnât point à une glorification humaine, dans le lieu saint, de ses cendres à peine refroidies. Mais ce qu'il ne saurait m'interdire, c'est de fixer brièvement, pour ses confrères, les enseignements de sa vie et d'en dégager, pour le peuple chrétien, une leçon. Ce qu'il me défendrait moins encore, c'est de faire appel, en faveur de son âme, aux suffrages de cette pieuse assemblée.

Mais, auparavant, qu'il me soit permis, — car j'en ai reçu la mission de Mgr l'Evêque, — de m'associer avec une sympathie émue, au nom de Sa Grandeur comme au mien propre, à la douleur de la famille, au deuil de la paroisse, et de déposer devant le cercueil de M. le Chanoine Victor Jaugey le tribut d'une juste gratitude, de la part des prêtres dont il fut le guide aimant, de la part des âmes religieuses et du peuple chrétien pour lequel il a tant et si fructueusement prié : *Hic est fratrum amator..., hic est qui multum orat pro populo.*

* *

Des frères, des sœurs, doublement chers par le sang et par l'esprit, Victor Jaugey en trouvait au foyer. Nicolas [2], Jean-Baptiste [3] le précédèrent ou le suivirent à l'autel ; une de ses sœurs mourut jeune, religieuse de la Providence de Langres ; deux autres se donnèrent pratiquement à Jésus dans la personne de ses ministres en remplissant auprès de leurs frères les humbles fonctions de Marthe ; et il restait quelqu'un pour perpétuer la souche féconde. Belle et patriarcale famille, comme on en voudrait tant au pays lingon, où les germes de vocation sacerdotale et religieuse se transmettent de génération en génération avec le patrimoine héréditaire d'une foi logique autant que féconde.

Jeune homme, Victor rêva des immolations de la vie religieuse et de la bure des fils de S. François. Mais sa constitution délicate ne put s'accommoder des austérités de la vie capucine. Le novice dut regagner le Séminaire, et le 28 mars 1868, Victor Jaugey était ordonné prêtre, à Langres. Il avait 27 ans. De ses premières aspirations, l'abbé Victor devait garder une piété filiale pour le patriarche d'Assise, la régularité et l'austère simplicité de la vie, le goût pour l'effacement, pour les ministères obscurs et discrets, avec un je ne sais quoi de monacal jusque dans son maintien, dans sa douce et grave physionomie.

Nommé vicaire à Prauthoy, le 1er avril, le jeune prêtre ne fit que passer dans ce poste. Moins de quatre mois plus tard (20 juillet 1868), la confiance de Mgr Guérin et l'amitié de M. Ravry l'appelaient, comme professeur, au Grand Séminaire. Il y recueillit d'abord la chaire d'Ecriture Sainte, laissée vacante par le nouveau Supérieur ; il reçut un peu plus tard celle de Théologie morale, en 1872. C'était alors une période particulièrement brillante pour le Grand Séminaire de Langres. Autour du Supérieur, dont la jeunesse disait assez le mérite exceptionnel, se pressait une élite de collaborateurs. C'étaient, avec M. Victor Jaugey, M. Perriot [4], M. Philippe [5], M. Maugère [6], pour ne citer que des personnalités de premier plan. L'ardeur pour l'étude était grande ; sous le stimulant de nombreuses vocations religieuses ou apostoliques, la vie spirituelle était intense. L'abbé Jaugey ne pouvait que se plaire en pareil milieu ; ce furent pour lui des années heureuses. — Et aussi des années de labeur acharné. Le professeur de dogme, M. Perriot, publiait, élaguées, remaniées, marquées au cachet de sa forte personnalité, les anciennes synopses du « Père Billardelle ». M. Victor Jaugey entreprit d'éditer le Cours de Théologie morale, dont la substance remontait à M. Thomas. Cinq gros volumes in-8 parurent successivement, embrassant l'ensemble des traités, hormis ce qui regarde la Justice et les Contrats : œuvre d'une réelle valeur, dont le mérite consiste moins encore à épuiser la matière par le souci du détail, qu'à rattacher les solutions pratiques de S. Alphonse à la forte armature de la logique scolastique et aux sûrs principes de la psychologie et de la métaphysique de S. Thomas. Elle valut à son auteur la mosette de chanoine honoraire (21 mars 1878).

Ce labeur préparait, à son insu, l'abbé Jaugey pour sa mission future. Sur le moment il parut l'acheminer, avec la retraite de M. Ravry [7], vers la première place. En prit-il frayeur ? Toujours est-il que, la fatigue, née du surmenage, aidant, le professeur prêta facilement l'oreille aux appels pressants d'une voix aimée et au milieu d'octobre 1878 il arrivait à Wassy. Il devait remplacer au presbytère, auprès de son aîné, Nicolas, archiprêtre, son frère plus jeune, Jean-Baptiste, et remplir comme ce dernier les modestes fonctions de vicaire. De Lyon, le professeur des Facultés catholiques reviendrait d'ailleurs volontiers, au temps des vacances, à la cure de Wassy. Touchant spectacle que celui de cette Béthanie où trois apôtres se reposaient, dans la détente et l'abandon salutaires de la vie familiale, des fatigues et des luttes de l'enseignement ou du ministère. Union féconde que celle de ces trois talents, égaux en mérite, avec des dons si divers ! Wassy en reçut une empreinte profonde ; il en garde — et votre présence à cette heure le prouve — le souvenir reconnaissant.

[1] Prononcée à Wassy (Hte-Marne) par Mgr Moissonnier, le 2 janvier 1923.

[2] Curé-archiprêtre de Wassy, puis aumônier des Carmélites de Versailles.

[3] Professeur aux Facultés Catholiques de Lyon, fondateur de *La Science catholique*, de *La Controverse*, du *Prêtre*, initiateur et Directeur du premier *Dictionnaire apologétique de la Foi catholique* (1889).

[4] Alors professeur de dogme.

[5] Professeur d'Ecriture Sainte.

[6] Professeur de Liturgie.

[7] Appelé aux fonctions de Vicaire général.

L'abbé Victor reçut, comme apanage spécial, le soin des malades : ce qui devait le mettre en relation intime avec les familles. Mais, de plus, le confessionnal devint très vite le théâtre préféré de son apostolat. Il inaugurait ainsi ce ministère de la direction, qu'il devait continuer plus tard, à la Pitié [8]. Quarante années durant, confident des âmes, de leurs doutes et de leurs difficultés, de leurs détresses et de leurs souffrances, de leurs luttes, hélas ! et de leurs défaillances, il allait être pour elles, en même temps que le ministre des miséricordes du Sauveur, et par cela même, le conseiller prudent, le guide sûr, l'ami tendre et fort, le médecin dévoué, ferme et patient, réalisant à la lettre l'éloge fait par l'Ecriture de celui des prophètes qui fut la plus parfaite image de Jésus : *Fratrum amator.*

En 1892, fatigué moins encore des labeurs que des luttes du ministère paroissial, craignant peut-être, à tort, que ses méthodes ne répondissent plus à la tactique du moment, M. l'archiprêtre Nicolas Jaugey crut devoir donner sa démission et fut ensevelir ses dernières années dans la solitude d'une aumônerie d'abord à St-Denis, puis à Versailles. L'abbé Victor suivit son aîné dans la retraite, et, après un court passage à Riaucourt, vint le rejoindre dans l'apostolat auprès des âmes religieuses. Aumônier de la Compassion à St-Denis, en 1893, il le devint en 1898 (25 février) des moniales de l'Annonciade, à Joinville. Nul mieux que lui n'était préparé pour ce genre de ministère. Son jugement droit et ferme, ses connaissances étendues en théologie, son expérience personnelle des voies de Dieu le rendaient particulièrement apte à guider des âmes dont la direction demande autant de tact prudent que de piété éclairée. Ce qu'il fut pour elles, leurs prières éplorées le disent, à cette heure, mieux que je ne saurais le faire.

Cependant un tel ministère ne pouvait suffire à occuper une vie où la sage économie du temps ménageait des réserves de loisirs. Ces loisirs, l'abbé Jaugey les consacrait à ses frères dans le sacerdoce. Directeur de l'*Union apostolique,* il entretenait avec les membres de cette pieuse association une correspondance régulière, éclairant l'inexpérience des uns, relevant le courage défaillant des autres, communiquant à tous le zèle de la perfection personnelle et les ardeurs de l'apostolat. Sa charité fraternelle s'étendait en dehors de ce large cercle d'intimes. Elle le poussa notamment à promouvoir la pratique des *récollections mensuelles.* Dans toute une partie du diocèse, il en devint l'orateur attitré. Orateur, le mot est impropre ; c'est *l'âme* qu'il faut dire : une âme vibrant à l'écho de toutes les tristesses et de toutes les aspirations généreuses, une âme infusant la vitalité surnaturelle à tout cœur pleinement ouvert à son emprise. Pour ses frères encore, l'abbé Jaugey écrivait, prêtant sa collaboration à des publications diverses : au *Prêtre* surtout, revue sacerdotale, fondée par l'abbé Jean-Baptiste et que l'abbé Victor dirigea quelques années ; à l'*Ami du Clergé,* auquel il donna, entre autres, des articles appréciés sur « les Habitudes sacerdotales » [9]. C'est dans la même pensée d'être utile au clergé, en lui facilitant le labeur de la prédication, qu'il publia en volumes ses *Prônes catéchistiques* [1] : exposé précis, lumineux, substantiel de l'ensemble de la doctrine catholique. Par ces industries et ces délicatesses de la charité confraternelle, il réalisait, une fois de plus et éminemment, la parole du texte inspiré : *Fratrum amator.*

La guerre arriva, mobilisant pour tout ministère les énergies de la verte vieillesse de l'abbé Jaugey. La fatigue qu'il en ressentit épuisa ses forces. Le moment vint où il fallut en constater le complet déclin. Au mois de juin 1920, l'aumônier quitta la Pitié pour revenir ici, à Wassy, où son cœur l'attirait. Son unique pensée était de se préparer lui-même pour le grand voyage de l'éternité. Car, phénomène singulier, cette âme si sainte, ce prêtre à la parole si consolante, gardait à l'endroit de la mort, envisagée dans la perspective du jugement divin, une profonde et instructive frayeur. Mais, avant de s'endormir entre les bras des Sœurs de Saint-Charles, réconforté par les très fréquentes visites de son zélé pasteur, par celles de son fils dans le sacerdoce, après de vives souffrances admirablement supportées et une agonie adoucie par des soins médicaux dévoués, le « bon saint homme » devait aider de nombreux malades et vieillards à bien mourir et donner, durant deux ans, à cette paroisse aimée le spectacle salutaire de sa vie toute d'édification.

* *

Si nous jetons maintenant sur cette vie un coup d'œil d'ensemble pour essayer d'en réaliser l'unité et rechercher, en même temps, le principe de sa fécondité, nous voyons sans peine les lignes brisées qui la composent se résoudre en une courbe harmonieuse. C'est que dans toutes les situations l'abbé Jaugey fut prêtre, dans la force du terme, homme de Dieu, vivante image de Jésus, *homo Dei, alter Christus.*

Dieu, sa foi profonde, dont la calme sérénité semblait emprunter quelque chose aux clartés de la vision, le lui montrait en tout et partout. Il ne voyait que lui ; il ne voulut que lui. Il envisageait toute chose dans l'axe du bon plaisir divin, s'efforçant de le réaliser dans la moindre de ses actions. C'est ce perpétuel *Fiat* à la volonté céleste qui fit l'unité de son existence. Du même coup il en assurait la fécondité.

C'est Dieu, en effet, que le chanoine Jaugey voyait dans ses frères. Certes, il les aimait, ses frères, frères suivant la nature, frères suivant la grâce et dans le sacerdoce : *Fratrum amator.* Il les aimait, les âmes, âmes de prêtres, de religieuses, de laïques. Il les aimait d'un amour tendre et fort. Il le pouvait sans péril, parce qu'il les voyait dans le rayonnement de la charité divine, parce qu'il les contemplait sous le reflet de la tendresse miséricordieuse du Christ, né et mort pour elles. Entre ces âmes et Dieu, jamais, par le souci du moi et ses recherches égoïstes, il n'interposa l'écran de sa personnalité, toujours attentif à ce que confiance et attachement ne fissent que passer par le ministre pour aller jusqu'à Jésus-Christ. C'est là le premier secret de la fécondité de son action.

Il en est un second. L'abbé Jaugey mit sans cesse sa conduite en harmonie avec sa parole. Il vécut ce Christ qu'il prêchait. *Mihi vivere Christus est :* le prêtre pieux pouvait reprendre pour son compte le mot de S. Paul. Il vivait de Jésus et Jésus vivait

[8] Ainsi nomme-t-on le monastère des Annonciades de Joinville.

[9] Dans la *Doctrine* de 1901 à 1904.

[1] Edités chez Sueur-Charruey (Arras) ; épuisés.